

# La contribution des Acteurs

Les cahiers acteurs sont édités par la commission particulière du débat public qui exerce sa responsabilité d'éditeur et de garant de la qualité du débat sur le choix des textes et sur la forme des documents. La commission ne saurait, en revanche, être engagée de quelque manière que ce soit par les opinions exprimées au sein de ces publications.

## Contribution du Groupe APAM NATURE au débat public

### Groupe NATURE APAM

Association pour l'animation de MARCY L'ETOILE

Mairie 69280 MARCY L'ETOILE  
Tél. responsable : 06 82 04 43 21

Créé il y a une douzaine d'années, APAM NATURE regroupe des ornithologues et des naturalistes de terrain de l'Ouest lyonnais

### Pourquoi cette contribution ?

De nombreuses associations, organismes et personnalités ont apporté leurs avis sur les projets de contournement de Lyon. Notre groupe qui comprend des naturalistes de terrain de l'Ouest lyonnais souhaite amener au débat un point de vue spécifiquement naturaliste au problème du contournement autoroutier et à son éventuel passage sur les coteaux du Lyonnais. Cet aspect a été en effet peu abordé, nous semble-t-il, au cours des réunions publiques, faute de temps et de connaissances naturalistes expertes des autres intervenants.

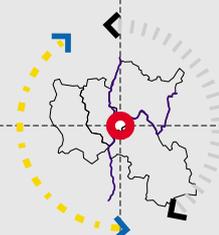
Regroupant des ornithologues et naturalistes habitant sur les communes de l'Ouest lyonnais, et qui, bien qu'amateurs, ont, en toute modestie, de très bonnes compétences en la matière, le groupe réalise depuis une douzaine d'années de la prospection de terrain en ornithologie, des conférences et des sorties naturalistes à l'adresse du grand public, des études et beaucoup d'observations directes sur le terrain.

Les communes particulièrement étudiées par le groupe s'étendent de Tassin à Pollionnay, en passant par Marcy l'Etoile, Lentilly, La Tour de Salvagny, Sainte-Consoce, Saint-Genis les Ollières et Grézieu la Varenne.

### La nature dans l'Ouest lyonnais

Si le paysage des communes de l'Ouest lyonnais peut sembler assez banal au promeneur, il apparaît particulièrement riche au naturaliste, compte-tenu de sa proximité d'une aussi grande agglomération. Aux portes de Lyon, on trouve en effet un plateau sis aux pieds des Monts du Lyonnais, où alternent cultures extensives, prairies, avec de nombreuses haies vives, ruisseaux aux rives très boisées, vallons, petits étangs, mares, grands parcs boisés privés ou publics, etc...

18 Cahier n°



Débat public  
sur les contournements  
autoroutier et ferroviaire  
de l'agglomération lyonnaise  
15 octobre 2001 - 31 janvier 2002

Le Britannia, Allée B, 4<sup>e</sup> étage  
20, boulevard Eugène Deruelle  
69432 Lyon Cedex 03  
Tél. : 04 72 84 47 90  
Fax : 04 72 84 47 91  
[www.lyondebatpublic.org](http://www.lyondebatpublic.org)

On sait que ce type de paysage, sans être exceptionnel, est souvent menacé ailleurs en France et se raréfie souvent du fait des pratiques agricoles intensives ou de l'urbanisation. L'alternance ou la juxtaposition de ces biotopes est source d'une biodiversité tout à fait remarquable, mais fragile.

Les mares, par exemple, sont source de vie pour de nombreuses espèces d'amphibiens, dont la Grenouille agile *Rana dalmatina*, le Crapaud accoucheur *Alytes obstetricans*, les Tritons alpestre *Triturus alpestris*, palmé *T. helveticus* et crêté *T. cristatus*, la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*, qui mériteraient d'ailleurs une étude plus approfondie.

Les mammifères sont bien représentés: chevreuil, écureuil, martre, blaireau, lérot, lièvre, pour n'en citer que quelques uns, sans oublier de nombreuses espèces de chiroptères qui y trouvent des gîtes pour hiverner ou se reproduire dans des vieux arbres creux ou dans de vieilles constructions comme, par exemple, l'ancienne mine du Verdy (sur la commune de Pollionnay) réhabilitée en réserve naturelle qui accueille plusieurs dizaines de chauves-souris de différentes espèces en hiver.

L'entomologie y est malheureusement peu pratiquée, mais doit bénéficier également de cette diversité de paysages, avec des zones de friches et de prairies de fauches, particulièrement riches en insectes.

La chênaie-charmaie y est remarquable; les haies sont composées de nombreuses essences et, si l'aubépine et le prunellier dominant, on y trouve encore fusain, néflier, cornouiller, viorne et poirier sauvage. Quelques zones abritent des orchidées sauvages comme l'Orchis brûlée, l'Orchis tachetée et l'Orchis mâle. Les nombreux ruisseaux coulent dans des vallons très boisés d'aulnes et de chênes, souvent classés en ENS ou en ZNIEFF et constituant des trouées vertes vers l'agglomération particulièrement appréciées du *Grand Lyon* et assurant la continuité des espaces naturels.

Certes, de nombreux lotissements récents et des zones d'activités ont modifié le paysage ces dernières années, mais les villages gardent un aspect encore rural, les maisons anciennes et les quelques fermes encore en activité offrent des écosystèmes intéressants pour de nombreux oiseaux comme les Hirondelles rustiques *Hirundo rustica*, les Hirondelles de fenêtre *Delichon urbica*, les Chouettes effraies *Tyto alba* et chevêches *Athene noctua*, les Rougequeue noirs *Phoenicurus ochruros*, etc...

**Plus de 160 espèces d'oiseaux ont été observées**, dont 110 espèces régulières, nicheuses ou hivernantes, sédentaires ou migratrices.

## Les espèces protégées de l'Ouest lyonnais

L'ornithologie a été particulièrement approfondie sur les communes citées ci-dessus. Là aussi, la diversité des biotopes amène un grand nombre d'espèces, certaines forestières, comme le Pic noir, d'autres inféodées aux cultures comme le Vanneau huppé, la plupart bénéficiant justement de cette diversité et trouvant à la fois des zones de reproduction, des zones de nourrissage et des zones de quiétude.

Si l'on s'en tient aux espèces les plus remarquables, on citera évidemment l'Oedicnème criard, petit échassier nocturne rare en France, la Chouette chevêche, mais aussi le Pic noir, le Faucon hobereau, la Huppe fasciée et le Bruant proyer, etc...



Un jeune Oedicnème recueilli à Grézieu la Varenne par le Centre de Soins des Oiseaux et relâché à Marcy l'Etoile en 1999

L'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* fait l'objet d'une étude sur cinq ans (1998-2002) à la demande du *Grand Lyon* sur les communes de l'Ouest lyonnais en périphérie d'agglomération. C'est une espèce rare dont l'effectif en France est estimé entre 5000 et 9000 couples et qui survit exceptionnellement aux portes de l'agglomération. Un couple niche sur la commune de Tassin à moins de 10 km de la place Bellecour! L'effectif départemental a été estimé entre 150 et 250 couples nicheurs, avec une densité moyenne de l'ordre de 0,5 couples au km dans les zones favorables.

L'espèce est classée en annexe I de la directive européenne "oiseaux" et doit donc être strictement protégée au sens légal du mot. La destruction de ses habitats est donc interdite. La France a signé cette directive.

Sur les communes de Lentilly, Marcy l'Etoile, Sainte-Consoce et Saint-Genis les Ollières, il y a environ une dizaine de couples nicheurs très fidèles à leur site de reproduction qui ont été particulièrement étudiés. La reproduction a été suivie quasi quotidiennement en 2001 sur cinq couples ayant eu chacun 2 poussins en avril ou juin.

Mais l'espèce est présente aussi en petit nombre sur les autres communes du plateau de l'Ouest lyonnais. L'oiseau niche dans les cultures (maïs surtout), très discret du fait de son plumage très mimétique et de ses activités plutôt nocturnes. Il apprécie les zones dégagées (chaumes ou labours) où il peut se reproduire et se dissimuler pendant la journée, ainsi que les prairies où il se nourrit d'insectes la nuit. Il est peu connu du grand public, mais bien connu des agriculteurs locaux qui le rencontrent lors des travaux agricoles.

Il est quasiment certain que l'espèce ne supportera pas la présence d'une autoroute à proximité de son site de reproduction, ceci ayant été déjà noté ailleurs en France. Sa survie est liée au maintien d'une activité agricole avec cultures extensives, chaumes et labours, ainsi qu'au maintien de la diversité du paysage.



Un poussin de Chevêche photographié à Sainte-Consoce en juin 2001

**La Chouette chevêche** *Athene noctua* est un petit rapace nocturne qui est en régression en France, quoique encore assez commune. L'espèce disparaît toutefois de certaines régions françaises où des programmes de réintroduction sont à l'étude. Il se trouve que cette petite chouette est encore bien présente sur l'Ouest lyonnais où elle trouve des abris pour se reproduire (vieux arbres "têtards", vieilles maisons, cabanes agricoles), mais aussi des prairies où elle se nourrit de gros insectes (Grandes Sauterelles vertes surtout) et de petits rongeurs. Il n'est pas rare de la voir en pleine journée sur le toit d'une maison ancienne ou sur les branches basses d'un grand chêne.

La densité a été estimée à 1,6 couples au km<sup>2</sup>, ce qui est remarquable si proche d'une grande agglomération. Elle recule devant l'avancée de l'urbanisation, la création de lotissements, etc... et est très souvent victime de la circulation routière comme la plupart des rapaces nocturnes. Sa survie dans l'Ouest lyonnais est dépendante du maintien du paysage bocager, avec haies de vieux arbres et pratiques agricoles traditionnelles. Comme tous les rapaces, elle est strictement protégée en France.

**Le Pic noir** *Dryocopus martius* est le plus grand pic d'Europe. Il est relativement rare en France, bien qu'en extension d'est en ouest depuis une cinquantaine d'années. Sur l'Ouest lyonnais, il est très discret, mais présent en tout petit nombre sur la plupart des zones boisées, comme par exemple au vallon du ruisseau de Larny, sur la commune de Lentilly où un mâle a été observé le 30 juin 1996 nourrissant un jeune déjà volant. Il est également strictement protégé par la loi, comme tous les autres pics.

**Le Faucon hobereau** *Falco subbuteo* est un petit faucon de taille comparable au Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, mais beaucoup plus rare et se nourrissant de gros insectes et de petits oiseaux capturés en plein vol. Il est nicheur en tout petit nombre dans l'Ouest lyonnais, souvent en lisière de bosquets. Il est strictement protégé par la loi, comme tous les autres rapaces.

**La Huppe fasciée** *Upupa epops* est un oiseau tout à fait surprenant dans l'avifaune européenne avec sa grande huppe érectile sur la tête et sa coloration noir et blanc aux ailes. Elle est en régression partout en France depuis plusieurs années. Seuls quelques couples semblent se maintenir dans l'Ouest lyonnais. Sa survie dépend là aussi du maintien du paysage bocager, avec prairies de fauches et pratiques agricoles traditionnelles, laissant place à de vieux arbres creux où elle installe sa nichée et à de nombreux insectes dont elle nourrit ses poussins.

**Le Bruant proyer** *Miliaria calandra* est un passereau plutôt rare dans le département du Rhône. Quelques chanteurs sont notés chaque année sur certaines communes comme Lentilly où les zones agricoles sont encore relativement nombreuses et vastes. Sa reproduction semble irrégulière ailleurs. Le maintien du paysage actuel est une condition nécessaire à une reproduction durable de cette espèce dans l'Ouest lyonnais.

On pourrait évidemment citer d'autres espèces plus communes, mais tout aussi intéressantes, comme l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*, le Busard cendré *Circus pygargus* nicheur vers Soucieu-en-jarrest et Montagny, le Pic épeichette *Dendrocopos minor*, la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, le Bruant zizi *Emberiza cirulus*, le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus*, le Cincle plongeur *Cinclus cinclus* qu'on retrouve, grâce aux efforts entrepris en matière de traitement des eaux, sur des ruisseaux où il avait disparu dans les années 1980, l'Alouette lulu *Lullula arborea*, les grives et autres turdidés, ainsi que les sylvidés (fauvettes et pouillots).

## L'impact du C.O.L. sur la faune sauvage de l'Ouest lyonnais

Il faut bien prendre conscience de l'impact négatif qu'aurait évidemment la construction d'une infrastructure comme celle soumise au présent débat sur la faune sauvage locale, ce autant lors de la phase de construction qu'ensuite lors des développements d'éventuels équipements et activités diverses inhérentes à de telles infrastructures.

On sait que la protection des espèces animales, quelles qu'elles soient, exige seulement, le plus souvent, le maintien des biotopes où elles ont pu se développer au fil des décennies. La dégradation du paysage qu'entraîne la construction d'une autoroute se traduit sur une large surface par la disparition des haies vives, par celle des petits ruisseaux aux rives sauvages, par celle des zones buissonneuses, etc... ce qui implique immédiatement la disparition des petits passereaux tels que mésanges, fauvettes, tarier pâtre, troglodyte, rossignol, etc... La replantation soi-disant compensatrice d'arbres ou d'arbustes ne favorise souvent que des espèces plus banales (moineaux, pinsons, etc...). Le bruit et la pollution engendrés par le trafic contribuent à l'éloignement de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles.

Une fois le paysage dégradé ou banalisé, il y a moins de réticences à y implanter d'autres structures, zones de loisirs d'abord souvent, puis lotissements et zones industrielles, avec, à long terme, la disparition du caractère rural et naturel de toute la région, la disparition des activités agricoles, la modification complète des biotopes, et évidemment la disparition des espèces les plus rares et les plus remarquables comme celles indiquées plus haut, et d'autres : Oedicnème criard, Vanneau huppé, Perdrix rouge, Chouette chevêche, Pie-grièche écorcheur, Cincle plongeur, Bruants, etc...

Rédigé par D. TISSIER

Pour le Groupe NATURE de Marcy l'Etoile

### Bibliographie

**BEAMAN M. & MADGE S., 1998** - Guide encyclopédique des Oiseaux du Paléarctique occidental. Adaptation française de DUBOIS P.J., DUQUET M. & LESAFFRE G., Nathan, Paris.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P. & YESOU P., 2000** - Inventaire des oiseaux de France, Nathan, Paris.

**DUQUET M., 1992** - La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés. Nathan, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris.

**GAGET V., TISSIER D. et CORA 1998, 1999 & 2000.** - L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

**GEROUDET P., 1982** - Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris.

**MALVAUD F., 1996** - L'Oedicnème criard en France: résultats d'une enquête nationale (1980-1993). GONm, Caen: 140p.

**TISSIER D., 1989** - Nidification de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) à Marcy l'Etoile. CORA-Rhône, L'EFFRAIE n° 7: p. 94-95.

**TISSIER D., 2000.**- Les oiseaux de Marcy l'Etoile. (édité par l'auteur)

**TISSIER D., 2001** - Une nidification de l'Oedicnème criard dans le Rhône. FRAPNA Rhône, Rhône-Alpes Nature n° 172/novembre 2001, p. 4-5.

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (éd.) 1994** - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-89. SOF/Ministère de l'environnement, Paris.